

# UN LOGEMENT CONVENABLE POUR CHAQUE FAMILLE AUTOCHTONE AU CANADA

Au Canada, en 2026, des Autochtones vivent encore dans des conditions inacceptables de logement. En 2021 selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), près d'un Autochtone sur deux vivait dans un logement qui ne respectait pas au moins une des trois normes de base : un logement doit être en bon état, suffisamment grand, et abordable. Les ménages autochtones sont plus de deux fois susceptibles que les non-autochtones de vivre dans un logement de qualité non convenable. Ces statistiques pourraient être sous-estimées compte tenu de la méfiance historique des Autochtones envers les institutions gouvernementales coloniales.

En raison du manque de logements, de nombreuses personnes, en particulier celles vivant dans la pauvreté, sont contraintes d'habiter des logements inadéquats, inhabitables et souvent dangereux pour leur santé et leur bien-être. Ce manque de logements a des conséquences concrètes et brutales : il pousse de nombreux d'Autochtones vers l'itinérance. Ce n'est pas un accident — c'est le résultat direct d'inégalités et de discrimination systémique.

Selon la vérificatrice générale du Canada, le financement octroyé par le Canada est insuffisant depuis au moins les 20 dernières années. Au rythme actuel, il sera impossible pour le gouvernement fédéral de remplir ses engagements pour combler les besoins des Premières Nations en logements sains d'ici 2030.

**Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires doivent, en partenariat étroit avec les conseils de bande:**

- Investir massivement, rapidement, de façon prévisible et sur plusieurs années, dans les programmes de financement du logement, afin de rattraper les retards et maintenir le rythme de construction, tout en s'assurant que les outils d'évaluation des coûts de construction ne comportent aucun biais.
- Financer suffisamment les programmes spécifiques destinés à l'adaptation des logements destinés aux personnes en situation de handicap pour répondre à tous leurs besoins.
- Intégrer une vision autochtone de la question de l'itinérance afin d'offrir des programmes de financement adaptés à cette réalité.

Rejoignez-nous pour demander au Canada, aux provinces et aux territoires de donner les ressources financières nécessaires à tous les ministères concernés pour fournir un logement à chaque famille dans les communautés autochtones et que chacune puisse vivre dans la dignité, la paix et la sécurité.



En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

**SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :**

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger )  
Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

**RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 juin 2027 À**  
: Adam Aït-Ârab, Amnistie internationale Canada  
francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500,  
Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Courriel: \_\_\_\_\_  
 Nom et no groupe: \_\_\_\_\_